**Bulletin d’inscription**

**A compléter et à renvoyer par courrier ou par mail, au plus tard**

**14 jours ouvrés avant la session choisie.**

**Contact :** Christophe DANTON

**Tel :** 03.20.31.24.98

**Email :** contact@schola-ingenierie.fr

Je m’inscris à la formation suivante :

**« Ingénierie des financements de la formation professionnelle »** Lieu de la formation : À déterminer

*Coût : 410€ HT,TVA 20% soit 492 € TTC par jour et par personne*

*Pour les formations sur mesure, prix à déterminer en fonction des besoins*

Participant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise :

Secteur d’activité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél : Fax :

Email :

Nom, prénom et fonction du représentant de l’entreprise :

Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à «l’informatique, aux fichiers et aux libertés», les informations peuvent donner lieu à l’exercice d’un droit d’accès et de rectification auprès de l’association.

|  |
| --- |
| Date : À déterminer  Horaires : 9h00 -12h30/13h30-17h00  Adresse de facturation (si différente)  Organisation :  Adresse :    Code postal :  Ville :  Interlocuteur :  Tél : Fax :  Email : |

Partie à remplir si la facture est libellée au nom de l’organisme collecteur (à remplir impérativement au moment de l’inscription)

Organisme paritaire collecteur agréé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél :

E-mail : Nom et coordonnées du correspondant formation (mentions obligatoires) :

Toute entreprise faisant appel à un OPCA pour le financement doit impérativement

nous transmettre l’accord de prise en charge avant le début de la formation.

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

A :

Le :

**Signature du participant :**

**DU FAIT DU PARTICIPANT OU DE L’ORGANISATION**

Toute annulation doit nous parvenir par écrit dans un délai de 7 jours ouvrés.En cas de désistement intervenant moins de 7 jours ouvrés avant la formation, l’entreprise bénéficiaire s’engage au versement d’une somme correspondant à 50 % du prix de la formation à titrede dédommagement

Toute session de formation commencée est due dans son intégralité. La somme correspondant à la partie de formation non effectuée ne peut pas faire l’objet d’une demande de remboursement auprès de l’OPCA.

Une possibilité de report pourra être proposée dans la limite des places disponibles.

.

**MODALITÉS FINANCIÈRES**

Les prix indiqués ci-dessus comprennent la documentation remise sur place. Le paiement de la formation s’effectue à réception de facture.

**CONDITIONS D’ANNULATION ET DE REPORT**

En application de l’article L. 6354-1 du Code du travail, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation du fait de l’organisme, celui-ci s’engage à rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, l’organisme se réserve le droit d’annuler ou reporter la formation.

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

**MODALITÉS D’INSCRIPTION**

Toute personne souhaitant s’inscrire devra nous retourner le bulletin d’inscription au plus tard 14 jours ouvrés avant la date de formation.

Dès réception du bulletin, un e-mail d’accusé réception vous est adressé. Quelques jours avant la session, une convocation précisant les éléments pratiques vous est envoyée. En fin de formation, une attestation de formation est remise à chaque participant.

**SAS SCHOLA INGENIERIE** - Capital 10 000€ - 121 rue Chanzy 59260 Hellemmes-Lille - SIREN : 819 339 631 R.C.S Lille Métropole

D.A enregistrée sous le N° 32 59 09114 59 auprès du préfet de région de Nord-Pas-de-Calais-Picardie – N° TVA intracommunautaire FR08819339631

- 03 20 31 24 98 - [contact@schola-ingenierie.fr](mailto:contact@schola-ingenierie.fr) - Web : www.schola-ingenierie.fr